

COMMUNIQUE DE PRESSE

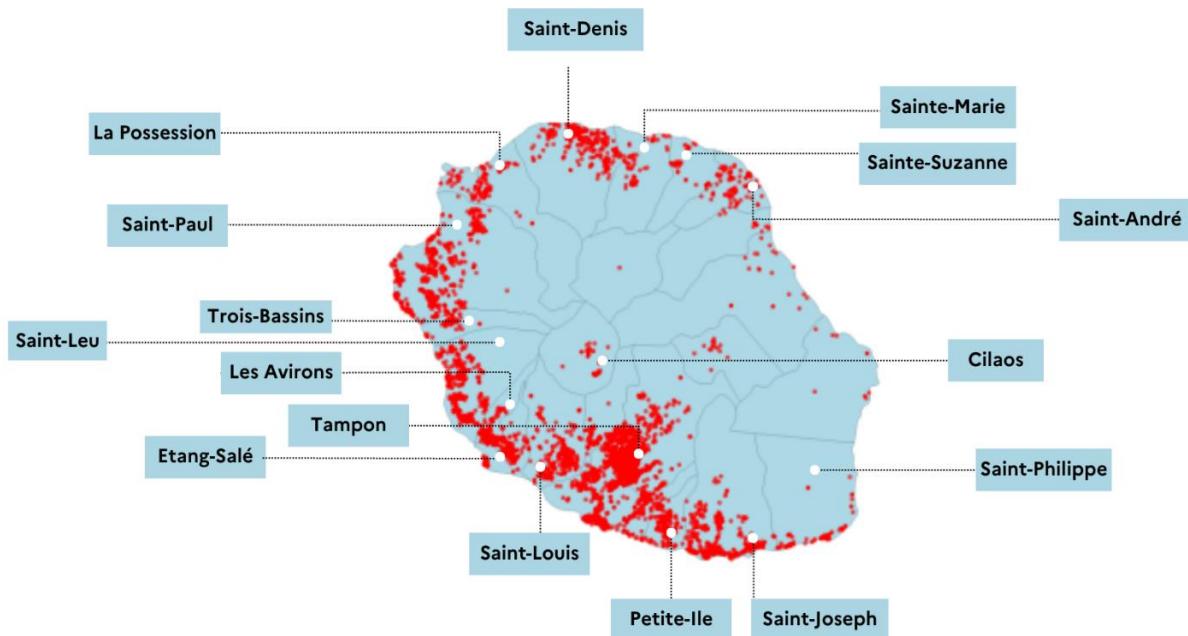
Saint-Denis, le 19 mars 2025

Chikungunya à La Réunion : semaine 03 au 09 mars 2025*

L'épidémie poursuit sa progression, le territoire est passé au niveau 4 du plan ORSEC « épidémie de moyenne intensité »

Le niveau 4 du plan ORSEC a été déclenché par le préfet de La Réunion, sur proposition du directeur général de l'ARS, car La Réunion connaît une « épidémie de moyenne intensité » avec l'apparition de près de 3 000 cas en 7 jours. **Pour la semaine du 03 au 09 mars, 2 888 cas ont été signalés.** Les communes du Sud sont les plus touchées par le virus, notamment Le Tampon. A ce jour, l'ensemble des villes est concerné par l'épidémie.

Depuis août 2024 → 8 749 cas signalés
Depuis le début de l'année → 8 600 cas recensés



Bien qu'aucune tension n'affecte le milieu hospitalier à ce stade, **77 patients ont été admis aux urgences du 3 au 9 mars 2025.** Depuis août, 24 personnes ont été hospitalisées, **dont trois cas sévères recensés.**

*Entre l'apparition des symptômes, la consultation médicale, l'analyse biologique et la transmission des résultats à l'ARS, le nombre de nouveaux cas est consolidé tous les 15 jours.

Renforcement et priorisation des actions de lutte antivectorielle

Face à l'augmentation et à la dispersion des cas sur le territoire, le service de lutte antivectorielle de l'ARS adapte son dispositif afin d'optimiser l'efficacité des interventions. Une stratégie de priorisation des actions est mise en place, selon trois niveaux d'intervention :

- **Priorité 1 : interventions ciblées autour des cas isolés**

Actions mises en œuvre autour de chaque cas identifié visant à réduire rapidement le risque de transmission en éliminant les gîtes larvaires.

- **Priorité 2 : interventions autour des cas groupés ou foyers émergents**

Actions déployées à l'échelle du quartier concerné permettant de limiter la propagation et de prévenir la constitution de foyers actifs.

- **Priorité 3 : interventions au sein des foyers actifs**

Actions renforcées par une mobilisation accrue des acteurs locaux (communes, intercommunalités et associations) en lien avec l'ARS permettant la mise en place d'opérations de sensibilisation et de salubrité publique.

Avec le passage au niveau 4 du dispositif ORSEC le 14 mars, l'implication des communes et intercommunalités est essentielle pour soutenir les actions de traitement et de sensibilisation.

Les équipes de la LAV ont été renforcées avec :

- Le recrutement de 79 intérimaires (74 pour actions de terrain, 5 pour la validation des signaux).
- L'appui d'un renfort venu de métropole (un ingénieur pour la programmation des interventions)

La mobilisation de la LAV en chiffres

- 150 agents quotidiennement sur le terrain
- 120 à 140 périmètres d'une dizaine de maisons pris en charge quotidiennement
- près de 700 visites domiciliaires et 400 traitements insecticides chaque jour
- 20 937 maisons ou appartement visités (depuis août 2024) soit 5 587 gîtes larvaires éliminés

Appel à une mobilisation solidaire !

Ce passage au stade 4 du plan ORSEC inclut une plus forte mobilisation de la population et des collectivités dans la lutte contre la propagation du virus. L'adoption des gestes de prévention, pour la réduction des risques, est le meilleur moyen pour se protéger :

Éliminer les eaux stagnantes

- Vider tout objet pouvant accumuler de l'eau autour de son domicile
- Vérifier et entretenir les plantes et récipients susceptibles de retenir l'eau
- Traiter ou vider les piscines gonflables inutilisées
- Contrôler les gouttières et fosses septiques
- Couvrir les citernes et réserves d'eau avec un tissu ou une moustiquaire

Ne sortez vos encombrants que la veille au soir du jour de ramassage

Les déchets, abandonnés dans les jardins ou sur la voie publique, deviennent des gîtes larvaires propices à la multiplication des moustiques.

Se protéger des piqûres

- Appliquer des répulsifs
- Installer des moustiquaires
- Utiliser des insecticides
- Porter des vêtements longs et clairs.